

Désavoué, le formateur des pasteurs romands s'en va

RELIGION Le responsable de l'Office protestant de formation (OPF) à Neuchâtel, passage obligé des pasteurs et diacres romands, quittera son poste le 8 octobre prochain. Des désaccords sur le futur de la formation ecclésiastique sont la cause de son départ



DIDIER HALTER
THÉOLOGIE

LUCAS VUILLEUMIER (PROTESTINFO)

Sur fond de désaccord, le pasteur et théologien français Didier Halter, à la tête de l'Office protestant de la formation (OPF) des pasteurs et diacres romands depuis 2011, quittera son poste le 8 octobre prochain. Un communiqué daté du 19 septembre indique que «le Conseil exécutif de la Conférence des Eglises réformées romandes (CER) et Didier Halter ont décidé un commun accord de mettre un terme à leur collaboration», notamment «en raison de divergences sur les modalités de mise en œuvre du nouveau dispositif de formation». Ce départ intervient en effet alors que les Eglises réformées romandes ont lancé tout un chantier de refonte de leur formation initiale. Initié précisément par Didier Halter, ce processus s'inscrit en réaction à un contexte de sécularisation sans précédent et une pénurie grandissante de pasteurs en Suisse romande.

À l'été 2023, ce dernier rend un premier rapport présentant différentes pistes à envisager. Un état des lieux qui a suscité la désapprobation de l'importante Commission des stages et de la formation (Corostaf) de la CER. Dans un contre-rapport daté de janvier 2024, cette commission révèle avoir «souhaité une discussion avec Didier Halter», mais que cette «entrevue a été refusée par ce dernier».

Il est reproché au rapport de Didier Halter d'être en «inadéquation avec les besoins de la majorité des Eglises cantonales

Dans son document, la Corostaf poursuit en déplorant que le rapport de l'OPF ait été pensé et rédigé par son propre directeur, ce qui l'expose à «une inévitable faiblesse». Il est reproché au rapport de Didier Halter d'être en «inadéquation avec les besoins de la majorité

des Eglises cantonales» et à ce dernier de n'avoir interrogé que «trop peu de personnes pour que le rapport soit représentatif d'une réalité».

Après une journée de réflexion le 10 février dernier, et la constitution de groupes de travail, l'Assemblée générale de la CER s'est engagée formellement dans sa réforme, début juin, en actant une série de premières décisions, éloignées des propositions du rapport initial de l'OPF. L'une d'entre elles engageait de plus le Conseil exécutif de la CER à «revoir les profils de poste de l'équipe de l'OPF pour en vérifier l'adéquation». Cette décision questionnait de fait le rôle que devrait jouer le responsable de l'OPF dans ce processus.

Un rôle en question

«Les divergences dont nous avons pris conscience à la suite des décisions prises par l'AG du 1er juin se sont cristallisées autour de la question de savoir à quel moment le directeur de l'OPF serait intégré dans le groupe de pilotage», explique Jean-Baptiste Lipp, président du Conseil exécutif de la CER. «Allait-il être, comme cela était inscrit dans son rôle actuel, le responsable de la refonte de la formation? Nous nous devons de suspendre, un temps, cette prérogative, si nous écoutons les Eglises qui nous ont élus.»

Contacté, le directeur sortant n'a pas souhaité s'exprimer «pour le moment». Quant à la présidente de la Corostaf, Nicole Awais, elle se contente aujourd'hui de signaler que «la Corostaf a pris acte du départ du directeur de l'OPF et accompagnera au mieux le projet avec ses remaniements pour assurer aux ministres de Suisse romande une formation de qualité».

Dans l'immédiat, le poste de Didier Halter ne sera pas repourvu, de même que celui de Daniel Chèvre, responsable de la formation pastorale au sein de l'OPF, qui a pour sa part donné sa démission pour fin septembre. Jean-Baptiste Lipp indique que le Conseil exécutif a choisi de «prendre le temps de reconfigurer les postes en fonction des besoins et aussi des capacités financières des Eglises en forte diminution». ■

MAIS ENCORE

75 postes supprimés au sein de la SRF

La radio-télévision alémanique (SRF) va supprimer ces prochains mois 75 postes équivalents plein-temps. L'entreprise prendra d'autres mesures en matière d'offre et d'organisation d'ici à 2027, a-t-elle annoncé hier. La SRF avait annoncé au printemps son projet stratégique «SRF 4.0», et en juin dernier sa volonté de supprimer des postes afin de réussir sa transformation numérique à long terme. (ATS)



La socialiste Glenda Gonzalez Bassi (à gauche) et la radicale Natasha Pittet connaissent une situation plutôt inédite. (22 SEPTEMBRE 2024/ANTHONY ANEX/KEYSTONE)

Mairie de Bienne: la longue et gênante attente du second tour

BERNE La cité seelandaise devra patienter deux mois pour départager les deux candidates arrivées en tête de l'élection dimanche. Un délai peu habituel qui soulève des interrogations des deux candidates, qui ont elles-mêmes fixé les dates du scrutin avec le reste de l'exécutif

ALEXANDRE STEINER
✉ @alexanstein

Deux mois. C'est le temps que les Biennois devront laisser s'écouler avant de décider qui de la socialiste Glenda Gonzalez Bassi ou de la PLR Natasha Pittet sera la première femme à occuper la mairie. Dimanche, la première a manqué la majorité absolue de 102 voix, avec 49% des suffrages contre 45% pour la seconde. Elles devront donc encore mener campagne jusqu'au 24 novembre pour être départagées. Un délai plutôt long par rapport aux trois à quatre semaines qui séparent le premier tour du second dans la plupart des communes suisses, et qui peut engendrer quelques difficultés, selon les deux candidates municipales.

Gestion perturbée des affaires

«Ça bloque tout, analyse Glenda Gonzalez Bassi. Deux mois d'attente, c'est long. Les élections auront des effets sur l'organisation des directions et la campagne peut tendre les relations à

l'exécutif et au législatif. Tout devient potentiellement un enjeu électoral. Il y a aussi un essoufflement évident des partis et de leur base. Les gens souhaitent passer à autre chose, mais sont prêts à se mobiliser à nouveau. Il faut faire preuve de patience, de résilience et d'endurance. C'est comme ça, c'est le jeu.»

Natasha Pittet n'est pas aussi catégorique: «Ça fait long en termes de campagne, surtout lorsqu'il faut gérer les affaires du quotidien. Et lorsque l'on est en concurrence avec des collègues, il est difficile de se positionner sur certaines questions en raison de la collégialité. Mais je ne pense pas que cela va bloquer des dossiers. Par contre, pour la personne élue, cela laisse peu de temps pour se mettre dans le bain de la mairie avant le 1er janvier.»

Une situation rare

Si la ville de Bienne procède ainsi, en se calquant sur les dates des votations fédérales, c'est notamment pour des questions financières. Selon le vice-chancelier Julien Steiner, les économies réalisées se montent à environ 25 000 francs: «Cela correspond au coût de l'envoi des bulletins, de l'organisation des bureaux de vote et du dépouillement pour une élection à une date séparée.» Mais aussi pour bénéficier de meilleurs taux de participation, en lien avec des objets fédé-

raux. Dimanche, il était de 37,3% pour la mairie.

Pour les deux candidates, des réflexions devront toutefois être menées pour peser les avantages et les inconvénients de cette manière de faire. Ce qui est plutôt cocasse, sachant que si la Chancellerie propose les dates des élections, c'est bien l'exécutif qui les arrête. Les deux conseillères municipales ont donc validé l'an dernier ce long délai qui les gêne aujourd'hui. «C'est de notre faute, on a fixé ces échéances sans trop se poser de questions», admet Natasha Pittet.

À leur décharge, la situation est assez inédite. Bienne n'a pas connu de second tour dans une élection régulière à la mairie depuis au moins cinquante ans, selon Julien Steiner. Cela s'est produit en 2010, lorsque Erich Fehr a été élu lors d'une complémentarité. Celle-ci s'étant tenue en novembre, le second tour avait été organisé dans l'urgence pour assurer que la mairie soit repourvue avant le 1er janvier.

Comme les candidates, le vice-chancelier estime qu'il faudra tirer les enseignements de cette expérience: «En 2027, le Conseil municipal devra décider s'il veut avancer un éventuel second tour en 2028, avec les coûts que cela induit et en sachant que la population sera peut-être appelée trois fois aux urnes en trois mois.» ■

Le Jura-Nord vaudois, future «vitrine» de l'éolien suisse

VOTATION La population de Bullet a donné, dimanche, son aval à la construction d'un parc éolien, alors que d'autres projets étaient rejetés dans les cantons de Berne et Fribourg. Les 15 hélices s'ajouteraient aux six de la commune voisine de Sainte-Croix, en service depuis janvier

YAN PAUCHARD
✉ @yanpauchard

C'est une victoire à l'arraché, mais son retentissement dépasse largement les frontières du canton de Vaud. Ce 22 novembre, la population du petit village nord-vaudois de Bullet a donné son aval à 51% (196 oui contre 174 non) au parc de la Grandsonnaz. Le projet prévoit la construction de 15 éoliennes sur les crêtes du Jura à l'est du Chasse-ron. Bien que serré, ce vote favorable tranche avec d'autres résultats de dimanche. Dans le Jura bernois, les électeurs de Sonvilier ont ainsi reculé

(par 53,6% des votants) le parc des Quatre Bornes, à cheval entre Berne et Neuchâtel, qui comptait un illustre opposant en la personne de l'ex-skieur Didier Cuche. Enfin, aux portes de Fribourg, les habitants de Belfaux ont littéralement balayé le lancement d'une étude à 78,6%.

Bullet a aussi connu une campagne électrique, pour ne pas dire virulente, avec chaque camp accusant l'autre de colporter des mensonges. «Le dernier mois a été lourd», reconnaît l'un des partisans du parc éolien, Jean-Franco Paillard, figure locale qui a été pendant près de trente ans syndic de Bullet. À ses yeux, c'est le sérieux d'un projet lancé en 2007 qui a fait la différence. «Nous avons obtenu l'accord de tous les propriétaires et négocié avec de nombreux acteurs comme, par exemple, le Club alpin suisse», précise le député PLR. Porté par la société Ennova, filiale des Services industriels de Genève (SIG), le

projet avait été rapidement réduit, passant de 21 à 15 mâts, évitant le Chasse-ron et le domaine skiable des Rasses.

«Les craintes diminueront»

«Dans les jours précédents le scrutin, je sais que beaucoup d'habitants sont allés voir les éoliennes de notre voisine Sainte-Croix pour se faire une idée», ajoute Jean-Franco Paillard, qui peine néanmoins à évaluer l'impact sur le vote. Inaugurés en octobre 2023, les six mâts composent le premier parc éolien du canton de Vaud. La construction de 15 nouvelles hélices de la Grandsonnaz (ce qui représenterait le deuxième plus grand parc de Suisse après le Mont-Crosin dans le Jura bernois) projeterait le balcon du Jura-Nord vaudois dans une autre dimension. «La région deviendra la vitrine de l'éolien, qui va permettre de développer cette énergie», espère la Vaudoise Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole. Pour l'ancienne conseillère nationale

vert libérale, c'est justement «l'incertitude qui suscite toute cette émotion autour de ces projets».

Le propos est similaire auprès des SIG. «Nous comptons faire la preuve par l'acte, une fois que les parcs éoliens se construiront, les craintes diminueront», appuie Christian Bernet, porte-parole de l'entreprise genevoise. «Ce vote positif est réjouissant. Il montre que la population est prête à s'engager en faveur des énergies renouvelables sur son territoire», se sont félicités les SIG dimanche dans un communiqué. Les trois autres communes impactées (Mauborget, Fontaines-sur-Grandson et Fiez) ont déjà donné leur feu vert. S'il salue le très fort taux de participation à Bullet (73%), Christian Bernet demeure prudent. Un recours contre le plan d'affectation a été déposé auprès du Tribunal cantonal par plusieurs associations environnementales, qui pourraient ensuite saisir le Tribunal fédéral.

Tout le monde ne salue pas la multiplication de ces éoliennes dans le Nord vaudois. Le conseiller national Yvan Pahud, également vice-syndic à Sainte-Croix, en fait partie. S'il ne remet pas en question le verdict démocratique des urnes, l'UDC observe que le scrutin a profondément divisé la population de Bullet, comme en 2012 sa commune. «Et les gens ne s'en rendent pas encore compte, mais si les projets de Bel Coster [sur les crêtes du Suchet, ndlr] et de la Montagne de Buttes [au-dessus de La Côte-aux-Fées, côtés neuchâtelois, ndlr] se réalisent, nous verrons des mâts aux quatre coins cardinaux», relève celui qui est chargé du dicastère du Tourisme. Quelques mois après la mise en service du parc sainte-crix, l'élu ne peut pas dire si le site attire ou repousse les visiteurs. Mais lui demeure persuadé que localement, «nos communes n'ont pas grand-chose à gagner d'accueillir des éoliennes». ■